



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agents immobiliers

Question écrite n° 128406

Texte de la question

M. Philippe Cochet appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la situation des victimes d'une vaste escroquerie appelée dans les médias "affaire Apollonia" et regroupées autour de l'association ASDEVILM-ANVI qui compte aujourd'hui près de 1 000 membres. Les investigations menées dans le cadre de l'enquête judiciaire ont permis d'établir que des pratiques bancaires illicites telles que faux et usages de faux ainsi que la violation avérée des obligations sur la protection des emprunteurs auraient été appliquées par des établissements financiers intervenant dans cette affaire. L'escroquerie aurait ainsi pour conséquence de conduire de nombreuses victimes aux pires difficultés financières. Les victimes constituées partie civile souhaitent voir enfin aboutir les investigations menées depuis plus de 3 ans, avec si nécessaire, mise à la disposition de la justice de moyens supplémentaires et une éventuelle désignation d'un médiateur. Il lui demande par conséquent de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il pourrait mettre en place afin d'aider au rapide aboutissement de ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Cochet](#)

Circonscription : Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128406

Rubrique : Professions immobilières

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1222

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)